



## Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

### Compte rendu de la séance plénière du 27 Octobre 2022

#### Membres Présents :

Madame Karine GAUTHIER	Présidente CDAPH – Conseillère Départementale
Madame Evelyne NACHEL	Conseillère Départementale
Madame Blandine DRAIN	Conseillère Départementale
Madame Audrey DESMARAI	Conseillère Départementale
Madame Bernadette BOCQUILLON	Représentante CPAM Artois
Monsieur Arnaud FLAMENT	Représentant CAF d'Arras
Monsieur Philippe DUTKIEWICZ	Représentant CGT
Monsieur Pascal MONBAILLY	Représentant FCPE
Madame Martine HERMANT	Représentante UDAPEI
Madame Patricia DEDOURGE	Représentante APF France Handicap
Monsieur Daniel JACOBUS	Représentant PEP 62
Madame Martine REDINGER	Vice-présidente CDAPH – Représentante APEDYS 62
Madame Odile ANNOTA	Représentante CDCA

#### Désignation des médecins habilités à se prononcer sur les aménagements d'examen

L'article D. 351-28 du Code de l'Éducation prévoit que les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen ou de concours adressent leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente.

Le médecin rend un avis médical qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours, dans lequel il propose des aménagements.

Il adresse simultanément cet avis à la famille. L'autorité administrative décide ensuite des aménagements accordés et en informe le candidat.

Par un mail reçu par la MDPH le 24 octobre 2022, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Académie de Lille propose la liste des médecins suivants :

- 
- Docteur Sabine AUXENFANTS
  - Docteur Joëlle DUBOIS
  - Docteur Corinne JONQUET
  - Docteur Sandrine MARIN-VICENTE
  - Docteur Hélène DELFORGE
  - Docteur Alice DELARUE
  - Docteur Romain REY MBAUT
  - Docteur Maryse CRESSENT
  - Docteur Béatrice BERTELOOT - LAFORGE
  - Docteur Joëlle POUSSOT
- Docteur Magalie COUVREUR
  - Docteur Christine WEENS
  - Docteur Véronique GOURNAY
  - Docteur Sandrine FALEMPIN
  - Docteur Hélène LEDUCQ
  - Docteur Béatrice LOCHE
  - Docteur Daniel LEMAL
  - Docteur Nathalie BLONDEL
  - Docteur Stéphanie SAUGUET

Par un mail reçu par la MDPH le 26 septembre 2022, l'université d'Artois propose la liste des médecins suivants :

- Docteur Antonio GASH ILLESCA
- Docteur Delphine GUERIN

Pour l'habilitation des aménagements d'examen, concernant les années scolaires 2021 – 2022 et 2022 - 2023

**Proposition adoptée à l'unanimité**

La Présidente



Karine GAUTHIER